

## Le triangle

Un article de la FAVJ, no 9 de 1887, pourrait faire croire à notre total retard à l'époque en ce qui concerne le déblaiement des routes :

*On nous écrit :*

*M'étant trouvé ces jours derniers avec un étranger qui voyage aussi bien en hiver qu'en été dans les montagnes du Jura, cet étranger me manifesta la profonde surprise qu'il éprouvait de voir, qu'à la Vallée, on ne faisait pas usage du triangle pour ouvrir les routes postales, comme cela se pratique partout ailleurs. Pour me signaler les inconvénients de ce système, il me fit part des péripéties qui avaient marqué son voyage du Pont au Brassus.*

*Nous rencontrâmes d'abord, me dit-il, deux traîneaux pesamment chargés, dans un endroit où le croisement n'était pas possible ; descendre de traîneau, prendre le cheval par la bride et le conduire en dehors du chemin battu, en franchissant un véritable rempart de neige, était la seule chose à faire, mais le cheval s'enfonça tellement dans la neige qu'il se trouva dans l'impossibilité de faire un mouvement ; ce n'est qu'après avoir dételé l'animal et fait des efforts répétés pour le dégager que nous pûmes continuer notre route et encore le cheval s'était-il fait une blessure assez grave à la jambe.*

*Plus loin nous rattrapâmes un traîneau également chargé et nous le suivîmes quelques instants, attendant un moment propice pour passer devant, mais voyant notre impatience, le conducteur du traîneau voulut tirer son véhicule légèrement de côté et celui-ci s'inclina assez fortement pour verser son fardeau qui consistait en billes de sapin de forte dimension ; il fallut donc l'intervention de plusieurs personnes pour en opérer à nouveau le chargement. Plus loin encore c'étaient des dames âgées et des jeunes filles qui durent se mettre dans la neige jusqu'à mi jambe pour nous laisser passer ; enfin nous n'eûmes, jusqu'au Brassus, pas moins de six scènes de ce genre, plus ou moins désagréables.*

*Aussi l'étranger conclut-il qu'il était vraiment bien regrettable de voir de pareilles choses se passer dans un pays industriel qui est desservi par un chemin de fer et me dit que, s'il habitait le pays, il mettrait certainement tout en œuvre pour que les autorités compétentes s'occupassent avec sollicitude de l'amélioration des communications dans la Vallée pendant les cinq ou six mois d'hiver dont nous sommes gratifiés.*

*Il ajouta, en outre, fort justement, que le déblai des neiges au moyen de la pelle et de la pioche sera, cette année, plus coûteux que si l'on avait passé le triangle, même plusieurs fois, et que nous aurions certainement, pendant plusieurs semaines, des chemins très mauvais et fort dangereux, puisque, sur une grande partie du parcours, ce sont le soleil et la pluie qui doivent mettre à nu le terrain.*

*Je lui fis remarquer que nous n'avions pas grande confiance dans le triangle car les essais tentés jusqu'ici n'avaient pas donné entière satisfaction.*

*Oui, me répondit-il, si vous vous servez d'engins antédiluviens, qui sont faits et travaillent contre toutes les lois de la mécanique, mais à la Vallée, on doit être plus intelligent ; j'ai vu, dans le nord de l'Europe et probablement qu'on en trouverait sans aller si loin, des triangles qui travaillent la neige comme la charrue travaille la terre et dont on se sert avec un plein succès. Ces triangles ont des oreilles en forte tôle et une roue placée à l'avant qui se monte ou se descend à volonté et permet de laisser sur la route, si besoin est, l'épaisseur de neige que l'on désire.*

*Priez vos autorités d'ouvrir, dans les feuilles publiques, un concours pour la fourniture d'un engin pareil, avec une prime pour le meilleur système présenté et vous serez vite et bien servis.*

*Je ne pus m'empêcher de reconnaître que le raisonnement de cet étranger était plein de bon sens et je me promis de rendre publique cette conversation, dans l'espérance qu'elle portera ses fruits.*

*Un abonné<sup>1</sup>.*

Alfred Golay-Nicole, dans sa brochure : La Vallée de Joux au jour le jour, nous annonce, pour le Chenit, la mise en place d'un déblaiement des neiges avec le triangle pour le début de 1888 :

*Les 27 et 28 janvier, de fortes chutes de neige ont donné l'occasion d'essayer le « triangle » que la municipalité du Chenit a fait construire à grands frais. Attelé de 9 chevaux, accompagné d'une cohorte d'hommes, il a parcouru majestueusement et satisfaction les routes de la commune<sup>2</sup>.*

On peut penser que ce même et premier triangle de la commune du Chenit a permis à Auguste Reymond de réaliser l'un de ses meilleurs clichés<sup>3</sup> :



<sup>1</sup> FAVJ, no 9 de 1887, tiré de l'ouvrage : Chroniqueurs FAVJ, La fin du XIXe siècle à la Vallée de Joux, volume 1, p. 69, Editions le Pèlerin 2000. Alfred Golay Nicole qui réalisa cet ouvrage avait intitulé cet article, sans titre dans la FAVJ : Pas encore de triangle à la Vallée. Etonnant !...

<sup>2</sup> Alfred Golay-Nicole, La Vallée de Joux au jour le jour, Editions le Pèlerin, 1994, p. 47.

<sup>3</sup> Daniel Aubert, Auguste Reymond photographe de la Vallée, 1825-1912, Editions de la Thièle, Yverdon, 1986, cliché no 27 à propos duquel on peut lire : 27. Le Brassus, le chasse-neige. Le passage du chasse-neige, appelé plus familièrement « triangle », étrave de bois bardée de fer, tiré par de puissants chevaux. Qui écrira un jour l'appel au paysan réquisitionnant les chevaux, les jurons des charretiers et surtout les arrêts dans les auberges. On raconte que, un jour, la neige avait fondu avant leur sortie du cabaret.

Or malgré ce qui semble un retard flagrant concernant le déblaiement de nos routes en hiver, ont sait, selon les écritures, que la commune du Lieu possédait un triangle communal, et même deux, depuis 1863.

A17, séance du 1<sup>er</sup> 8bre 1863. *M. le voyer communique qu'ensuite d'ordres supérieurs, la commune établit des triangles afin que le déblaiement des neiges se fasse plus rapidement. La section propose à la municipalité d'établir deux triangles dont l'un restant aux Charbonnières, pour le service du Pont au Lieu, et l'autre au Lieu faisant le service dès cet endroit au Pontet.*

A17, séance du 11<sup>e</sup> 8bre 1863. Rapport de la section des domaines du 10<sup>e</sup> 8bre. *Présents Mr. Rochat Jules, Lugrin Samuel et le syndic. Vu la décision de la municipalité de faire confectionner deux triangles pour l'ouverture des chemins, elle a renvoyé cette question à la section qui devra en donner l'entreprise après publication à ce sujet ; la section a décidé que ces triangles auront 18 pieds de longueur, la largeur mise pour qu'ils puissent s'ouvrir jusqu'à 16 pieds, la hauteur sera de 15 pouces, de trois pouces d'épaisseur, ferrure à charnières fortes et solides et avec crochets d'attelage et épalonniers doubles, le tout fait à réception pour le 10<sup>e</sup> novembre 1863.*

A17, rapport de la section des domaines du 29<sup>e</sup> 8bre 1863. *Ensuite du concours pour la confection des triangles, une seule soumission est déposée de Ami Rochat maréchal au Pont, par laquelle il s'engage de faire cet ouvrage à réception et d'après les conditions pour le prix de cent cinquante cinq francs. Vu le cas, la section charge Jules Rochat de traiter définitivement avec lui à meilleur marché si possible.*

A17, séance du 7<sup>e</sup> 9bre 1863. *M. Jules Rochat fait rapport qu'il n'a pu obtenir aucun rabais du prix de la soumission d'Ami Rochat maréchal au Pont pour la confection de deux triangles ; qu'en conséquence il a traité avec le dit pour cet objet, à la somme de cent cinquante cinq francs, conformément aux conditions, ce qui est ratifié par la municipalité.*

A17, séance du 5<sup>e</sup> Xbre 1863. *Des publications seront faites pour la mise au rabais de l'ouverture des chemins par les triangles l'hiver 1863-1864 le lundi 14<sup>e</sup> courant à cinq heures du soir.*

A17, rapport de la section des domaines du 14<sup>e</sup> Xbre 1863. *Présents MM. Rochat, Lugrin et le secrétaire. Conditions d'après lesquelles la section des routes fait miser au rabais l'entreprise de l'ouverture des chemins l'hiver 1863-64, par le moyen de triangles, savoir :*

*1o L'entreprise est divisée en deux lots, a) du Lieu aux Pontets, b) du Pont au Lieu.*

*2o L'adjudicataire est tenu par sa mise et fournira une caution solidaire.*

*3o La mise aura lieu sur chaque lot à tant la course par cheval aller et retour.*

*4o Le ou les adjudicataires sont sous la surveillance, la direction et à la réquisition de la section des routes.*

*5o L'adjudicataire qui aura l'entreprise du Lieu aux Pontets ira prendre le triangle au Pont, ce transport du Pont au Lieu lui sera compté pour une course.*

*6o La section se réserve de ne pas adjuger si le prix est trop élevé.*

*Vu le prix élevé, la section décide de n'en pas faire l'adjudication et fixe une nouvelle mise pour le lundi 28<sup>e</sup> courant à six heures du soir, publication en sera faite ».*

A17, du 28<sup>e</sup> Xbre, même section. « *M. Rochat Jules et Lugin Samuel font rapport qu'ils ont reçu d'Ami Rochat du Pont les deux triangles qu'il a confectionnés pour la commune du Lieu, conformément à sa soumission et aux conditions posées.*

Le passage du triangle communal sur le territoire du Lieu, système qui devait durer plus d'un demi-siècle, a été magnifiquement décrit par Paul-Henri Dépraz, originaire du Séchey, ancien maître de primaire-supérieure au Pont<sup>4</sup> :

## Le triangle

27 janvier 1931. Depuis hier soir, la neige tombe sans discontinuer. Et, ce matin, une méchante bise s'amuse à en faire d'énormes «gonfles» aux endroits exposés. Pour passer d'un village à l'autre, il faudrait «brasser» jusqu'au ventre et affronter le vent glacial, chargé de neige: ça «tourbille»!

Dès 9 heures, le «gouvernage» terminé, l'équipe du triangle communal se met à l'oeuvre. On a attelé à l'énorme triangle de bois les six ou huit chevaux prévus pour ce travail. Cette première opération ne manque pas de pittoresque! Sortis de leurs écuries respectives, bien avoinés, fumant dans le froid glacial, les chevaux ont été attelés, dans les cris et l'agitation, selon l'ordre prévu. Ils sont venus de chaque maison: les «Loyà», «Piquebois», les Aubert, chacun est arrivé au rendez-vous avec les bêtes harnachées, prêtes à l'effort.

Imaginez un peu cet attelage, forcément disparate;

---

<sup>4</sup> Paul-Henri Dépraz, La page tournée, Editions Eurêka, 1996, pp. 15 à 18.

les cris, les coups de fouet pour faire démarrer le lourd triangle dans la haute neige; et puis la traversée jusqu'au Pont, qui va durer plusieurs heures.

Du Lieu, on suit le tracé de la route, tant bien que mal; le triangle zigzague quelque peu, grimpe par-dessus les «gonfles» de neige compacte, s'accroche de côté ou d'autre aux rochers ou aux sapins; et constamment les conducteurs veillent à garder la bonne direction, crient, jurent, frappent leur bête et - de temps en temps - s'attrapent vertement sur quelque détail.

Les passages difficiles franchis, on finit bien par arriver au Séchey, et la première halte se fera là. Première halte, comme par hasard, juste devant le café... Germain est là, il les a vus venir et les attendait; tout est prêt pour les reconforter: le pain, le fromage, le café et... «ce qui va avec». Que diable, Le Pont est encore loin, le froid est vif, il neige toujours, et les «gonfles» sont énormes sur ce «plat du Séchey» où la bise règne souverainement!

On repart, à grand renfort de gueulées; les gamins du village, groupés sur le préau de l'école, boivent (aussi!) des yeux ce spectacle exceptionnel. Sous l'effort des chevaux, le triangle plaque de chaque côté de la route d'énormes remparts de neige tassée; au moindre

obstacle, il se soulève et retombe lourdement, traçant un chemin bosselé et sinueux. On a pourtant installé, sur le banc qui sépare les deux volets de l'engin, un ou deux hommes dont le rôle se borne à être lourds et stables, autant que possible...

L'équipe du triangle, hommes et bêtes, finira bien, dans la tempête et le froid glacial, par atteindre Les Charbonnières, qu'il faudra encore traverser (que la bise est dure et froide, le long des Crêtets)! Et l'aventure se poursuit en direction du Pont, saluée au passage par les gens plantés sur leur seuil, agrémentée d'une halte au Cygne et, peut-être, chez Louis-Charles «Kakapedz», qui a préparé la bouteille de goutte destinée à réchauffer les convoyeurs; interrompue encore par quelque incident mineur: un trait cassé, une bête blessée...

Et puis, c'est l'arrivée, le passage du pont de la «Goille», la Truite en vue, où l'on va pouvoir se restaurer, passer quelques heures au chaud en refaisant le parcours à grands coups de gueule! Les chevaux, de leur côté, renouvellent leurs forces et se rassasient (avec plus de sagesse, probablement)...

Le retour... J'ai vu, gamin, rentrer vers les sept heures, le triangle, tiré par des chevaux fatigués (mais de sang froid...) et les membres de l'équipage suivant avec pei-

ne l'attelage, quand ils ne servaient pas de charge «utile». On m'a même raconté que les chevaux et l'engin qu'ils tiraient étaient arrivés une certaine fois seuls au Lieu (on a du reste retrouvé tout le monde par la suite)!

Le chemin est ouvert; le chasse-neige est rentré à bon port. Il peut continuer à neiger; la bise soufflera encore. Chacun est rentré, s'est calfeutré; la vie quotidienne va continuer, calme, paisible; comme il y a dix ans, comme voici cinquante ans...

Et, lors de la prochaine grosse chute de neige, on repassera le «triangle» avec les mêmes arrêts, les mêmes événements, jusqu'à cinq, dix fois par hiver.

Cela suffit amplement!



Le triangle communal du Lieu dans le contour du cimetière, proche Le Lieu.



Le passage du triangle communal de la commune de l'Abbaye, aux Bioux. Nous ignorons quand fut introduit le système sur cette commune. Il sera remplacé dès 1920 au plus tôt par les véhicules de déblaiement de la neige de l'AVJ.



Passage du triangle à la Golisse, sur le territoire du Chenit.



En 1932 la glace était si épaisse et si dure, que le tracteur Fordson d'Eddy Simond pu servir pour dégager une piste de patinage sur le lac de Joux.